

Assemblée communale ordinaire jeudi 15 décembre 2022 à 20h00 à la halle de gymnastique de Chevenez

Madame, Monsieur,

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Haute-Ajoie sont invités à participer à l'Assemblée communale ordinaire qui se déroulera le **jeudi 15 décembre 2022 à la halle de gymnastique à Chevenez**.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communal du 30 juin 2022.
2. Informations – Communications.
3. Budget 2023 – Investissements : Prendre connaissance, approuver et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et consolider les crédits, sous réserve de subventions et dons, des emprunts concernant les objets suivants :
 - a. Part communale au remaniement parcellaire de Haute-Ajoie pour ses propres surfaces : CHF 350'000.00 ;
 - b. Remplacement de l'éclairage public de la route de Roche-d'Or à Rocourt : CHF 65'000.00.
4. Budget 2023 – Comptes de résultats : Prendre connaissance et approuver la quotité d'impôt, les taxes communales et le budget 2023.
5. Discuter et voter le crédit de construction supplémentaire de CHF 85'000.00 pour le Plan d'aménagement local. Donner compétence au Conseil communal pour en assurer et consolider le financement, sous déduction des participations financières de tiers.
6. Consolidation du crédit de construction de CHF 801'000.00, accepté par l'Assemblée communale du 02 juillet 2020 pour CHF 690'000.00 et par l'Assemblée communale du 10 février 2022 pour CHF 111'000.00 supplémentaires, pour le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) de Damvant.
7. Divers

Le budget 2023 indiqué sous points 3 et 4 est à disposition de la population au Bureau communal, L'Abbaye 114 à Chevenez. Il peut aussi être téléchargé ou imprimé à partir du site internet de la commune www.hauteajoie.ch.

Chevenez, le 02 décembre 2022

Conseil communal
de Haute-Ajoie



Fermeture de fin d'année de l'administration communale

Du jeudi 22 décembre 2022 dès 17h00 au lundi 09 janvier 2023 à 08h00.

A votre service, en cas d'urgence de police locale

Baconat Michel, Maire

079 328 24 16

A votre service, en cas d'urgence, fontainier communal

Chapuis Serge, fontainier, info@serge-chapuis.ch

032 476 66 14

L'administration reste à votre service durant la fermeture des guichets

- En cas d'urgence seulement, du 23 décembre 2022 au 02 janvier 2023 032 476 70 31
- Sur rendez-vous uniquement, durant les heures de bureau, du 03 au 06 janvier 2023 032 476 70 31

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous !

Chevenez, le 02 décembre 2022

Conseil communal
de Haute-Ajoie

